

René Guerra
Agrégé de l'Université
Ancien Directeur du Département de russe à l'Université de Nice – Sophia Antipolis
Maître de Conférences honoraire, HDR
Docteur en Slavistique de l'Université de Paris
Membre du CTEL
Ancien Vice-président de la Section 13 du CNU
Membre du Jury du Concours Commun Mines Ponts
Chevalier de l'Ordre National de Mérite
Chevalier des Arts et des Lettres

Je soussigné René Guerra atteste avoir fourni à Monsieur Livry, lors d'un de ses passages à Nice pour une conférence, des conseils quant à la préparation de ses dossiers de candidature à la qualification par le CNU à la fonction de maître de conférences en 2014. Les rapports de soutenance de thèse qu'il joignait à son dossier étaient signés par les membres du jury et tamponnés. Il convient cependant de remarquer que chacun des membres du jury de thèse de Monsieur Livry détenait naturellement une version non tamponnée de ce rapport.

En tant qu'ancien vice-président de la 13^e section du CNU, je constate qu'il suffit de déclarer un rapport de soutenance non tamponné pour empêcher un candidat de porter recours devant le groupe compétent. Dans le cas de Monsieur Livry qui a déjà déposé deux recours devant le Tribunal administratif de Paris, nul doute que cela constitue une solution des plus opportunes.

Nice, le 02.10.2014



René Guerra